

RAPPORT ANNUEL COMGEST MONDE

au 29 décembre 2023



SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	15
4. Informations réglementaires	18
5. Certification du Commissaire aux Comptes	23
6. Comptes de l'exercice	29
7. Annexe (s)	48
Caractéristiques de l'OPC (suite)	49
Information SFDR	55
Loi Energie Climat (LEC)	65

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE C

COMGEST S.A.

FR0000284689

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 21 septembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2014/91/UE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 090 EUR	3 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,1 %	-20,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 790 EUR	8 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,1 %	-3,7 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 940 EUR	17 250 EUR
	Rendement annuel moyen	9,4 %	11,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 590 EUR	19 370 EUR
	Rendement annuel moyen	35,9 %	14,1 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Janvier 2023.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2014 et Janvier 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2013 et Janvier 2018.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 ans	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	469 EUR	2 273 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	4,7 %	3,1 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14.6% avant déduction des coûts et de 11.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	250 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.16% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	211 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

01 janvier 2023 :

- Mise en place des documents précontractuels « Documents d'Information Clé » (DIC Priips).

15 février 2023 :

- Mise à jour annuelle du prospectus, des frais courants et des performances de l'OPC.

03 juillet 2023 :

- Division par 100 de la valeur liquidative des trois classes d'action (C, I et Z).

21 septembre 2023 :

- Mise à jour réglementaire des informations précontractuelles SFDR dans l'annexe dédiée (ajout d'un paragraphe concernant les investissements dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire) ; et
- Introduction d'une commission de souscription non acquise à l'OPCVM pour la classe « Z » à hauteur de 2,00% maximum.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

- **INFORMATIONS CONCENTRANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa I du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux

MANDATAIRE SOCIAL	NOM DES SOCIÉTÉS	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	NATURE DE LA FONCTION
Vincent STRAUSS	SICAV MAGELLAN		Président du Conseil d'Administration ; Administrateur
Laurent DOBLER	SICAV MAGELLAN		Directeur Général ; Administrateur
	COMGEST S.A.		Directeur Général Délégué ; Administrateur
Sébastien de FROUVILLE	Néant		
Pierre LAMELIN	Néant		
Arnaud de LANGAUTIER	AMPLEGEST		Président du Directoire
	AMPLEGEST PATRIMOINE		Administrateur
	SICAV AMPLEGEST		Administrateur
	OCTO ASSET MANAGEMENT		Président - Directeur Général
	ABBAYE DE PONTLEVOY		Administrateur
Juliette ALVES	Néant		
Alexis MARION	SICAV MAGELLAN	CARMF	Administrateur
Rémi CUINAT	FONDS NOUVEL INVESTISSEMENT I		Administrateur

- **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la Sicav.

- **DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Sans objet pour les SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Composition du conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	ECHÉANCE DE MANDAT (À L'ISSUE DE L'AGO STATUANT SUR LES COMPTES CLOS EN.....)
STRAUSS Vincent	Président	Décembre 2023
DOBLER Laurent	Administrateur	Décembre 2023
	Directeur général	Décembre 2023
FROUVILLE (de) Sébastien	Administrateur	Décembre 2023
LAMELIN Pierre	Administrateur	Décembre 2023
LANGAUTIER (de) Arnaud	Administrateur	Décembre 2026
COMGEST SA représenté par ALVES Juliette	Administrateur	Décembre 2023
CARMF représenté par MARION Alexis	Administrateur	Décembre 2025
GENERALI VIE représenté par CUINAT Rémi	Administrateur	Décembre 2023
FIDORG AUDIT représenté par CHARETON Christophe	Commissaire aux comptes	Décembre 2025

Biographies des Administrateurs de la SICAV

Vincent STRAUSS a rejoint Comgest S.A. en 1994 en tant que gérant de portefeuille et a lancé la stratégie marchés émergents. Il devient Président Directeur Général de Comgest en 2010, et prend ensuite sa retraite en 2016. Il est à ce jour Président du Conseil de Surveillance de Comgest Global Investors. Vincent a commencé sa carrière à la Direction Financière du Crédit Commercial de France avant d'être responsable de la gestion sur les marchés asiatiques à la Banque Indosuez (Paris). Il a été Directeur de la Batif puis Directeur de Multifinance International. Vincent est diplômé des HEC de l'université de Lausanne et titulaire d'un DEA de Sciences Economiques.

Laurent DOBLER est Directeur Général Délégué de Comgest S.A. Il a rejoint Comgest en 1991 en tant que gérant de portefeuille au sein de l'équipe Actions européennes. Il a commencé sa carrière à Genève en 1986 à la Banque Paribas, en tant qu'analyste et gérant de portefeuille, avant de rejoindre l'équipe de gestion de fonds genevoise de la Banque Privée Edmond de Rothschild, où il s'est spécialisé dans les actions européennes et japonaises. Titulaire d'une licence en Sciences économiques de la Sorbonne et d'un Master de Droit de l'Université de Paris II, Laurent est également diplômé en Finance et Politique fiscale de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris.

Juliette Alves a rejoint Comgest en 2010 en tant que gérante de portefeuille et analyste au sein de l'équipe marchés émergents. Elle est plus particulièrement spécialisée dans les actions latino-américaines. Elle a commencé sa carrière en 2005 au Mexique au sein du Crédit Agricole CIB avant de rejoindre en 2007, à New York, l'équipe spécialisée sur l'Amérique latine en tant qu'analyste crédit. En 2009, elle a été transférée au siège parisien du Crédit Agricole CIB. De nationalité française et portugaise, Juliette Alves est diplômée en Finance d'entreprise de l'Ecole Supérieure de Commerce Neoma Business School, et titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Arnaud de LANGAUTIER est depuis 2010 Président Directeur Général chez Amplegest. Il commence sa carrière professionnelle chez Finansder puis chez JL Champeil avant d'intégrer la Direction de la Gestion Privée chez Ferri SA en 1988. En 2001, il rejoint CCR Chevrillon Philippe où il intègre la Direction Générale. De 2008 à 2010, il occupe le poste de Directeur Exécutif en charge de l'activité Family Office France au sein de UBS. Arnaud de Langautier est titulaire d'un D.E.S.S. Création d'Entreprise de la Faculté d'économie de Toulouse ; il est également diplômé d'un 3ème cycle gestion de l'innovation à l'Ecole de Commerce de Toulouse (Groupe ESG).

Sébastien de FROUVILLE a rejoint Comgest en 2012 comme responsable des relations auprès des investisseurs français, Suisse francophone et luxembourgeois. Sébastien a débuté sa carrière en 2004 au Crédit Agricole comme analyste crédit. En 2007, il est responsable des partenariats chez Keren Finance. Il devient directeur des partenariats pour Natixis Asset Management en 2011. Il est diplômé de l'IPAG et est titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Docteur Alexis MARION est médecin en activité, installé en libéral depuis 1987. Ancien pédiatre de la Ville de Paris et ancien interne des hôpitaux RP, il est Administrateur de la CARMF depuis 1999. Depuis 2015 il détient le poste de Secrétaire Général à la CARMF. Docteur Marion détient un diplôme de médecine tropicale.

Remi CUI NAT est Directeur des actifs en unités de compte de Generali France. Après un début de carrière dans le Conseil, il intègre le Groupe Athena Assurances en tant que responsable marketing et communication, avant de prendre en charge, au sein du groupe Generali, différentes fonctions successives de développement commercial, d'animation des réseaux, de pilotage de l'offre produits et de communication corporate. Il est également le représentant permanent de Generali auprès de nombreux véhicules d'investissements (SICAV et fonds immobilier) ainsi qu'au Board de Fintechs. Remi CUI NAT est titulaire d'une maîtrise de Gestion.

Pierre LAMELIN a rejoint Comgest en 2012 et occupe les fonctions de gérant de portefeuille et d'analyste spécialiste des actions européennes. Il co-gère plusieurs stratégies européennes et contribue largement à la recherche au sein de l'équipe Europe dans le cadre d'une sélection variée de valeurs « qualité croissance » issues de multiples secteurs. Pierre a commencé sa carrière en 2004 chez Crédit Agricole Cheuvreux en tant qu'analyste financier où il a couvert pendant sept ans les secteurs du luxe et des cosmétiques en Europe. Il est titulaire d'un Master en Finance de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris, ainsi que du CIIA (Certified International Investment Analyst).

Nouveau représentant permanent de Comgest S.A. :

Caroline MAES a rejoint Comgest en 2012 en tant qu'analyste et gérante de portefeuille spécialiste des actions marchés émergents et asiatiques. Caroline a débuté chez Comgest à Singapour et est maintenant basée à Paris où elle contribue aux stratégies Asia hors Japan, Asie incluant le Japon et GEM Promising Companies. Caroline a débuté sa carrière en 2003 chez Alliance Bernstein en tant que Research Associate à New York avant de rejoindre le pôle d'UOB Kay Hian chargé des introductions en bourse, à Singapour, en 2006. Elle a ensuite travaillé plus de cinq ans en tant qu'analyste actions chez CLSA à Singapour, et est titulaire d'une licence en Économie quantitative et Relations internationales de l'Université de Tufts aux États-Unis.

• **EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTAT**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action C qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2351,52, euros, ressort au 29 décembre 2023 à 28,65 euros.

La valeur liquidative de l'action I qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2630,31 euros, ressort au 29 décembre 2023 à 32,36 euros.

La valeur liquidative de l'action Z qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2464,42 euros, ressort au 29 décembre 2023 à 30,30 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 829 700,55 actions au 30 décembre 2022, s'établissait à 78 385 136,13 actions au 29 décembre 2023.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 272 224 634,66 euros contre 1 973 654 114,32 euros au terme de l'exercice antérieur.

• **PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Nous vous proposons les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable présentent un solde négatif égal à -13 736 157,57 euros.

- **Actions « C »**

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent -14 210 397,20 euros. Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

- **Actions « I »**

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent 368 457,73 Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital.

- **Actions « Z »**

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent à 105 781 ,90 euros. Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions C, I et Z ont été intégralement capitalisées lors de l'exercice précédent.

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values nettes s'élèvent à 60 519 863,82

Il est proposé d'affecter les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de la manière suivante :

- Pour les **actions « C »** d'un montant de 53 375 223,76 euros au compte de capital.
- Pour les **actions « I »** d'un montant de 5 188 268,52 euros au compte de capital.
- Pour les **actions « Z »** d'un montant de 1 956 371,54 euros au compte de capital

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq exercices.

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 22 avril 2024 à 10 heures, chez COMGEST SA – 17 square Edouard VII – 75009 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce
3. Affectation des sommes distribuables de l'exercice
4. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent STRAUSS, pour une durée de quatre ans
5. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Laurent DOBLER, pour une durée de quatre ans
6. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Sébastien de FROUVILLE, pour une durée de quatre ans
7. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre LAMELIN, pour une durée de quatre ans
8. Renouvellement du mandat d'Administrateur de COMGEST SA, pour une durée de quatre ans et changement de représentant permanent
9. Renouvellement du mandat d'Administrateur de GENERALI VIE (représenté par Monsieur Rémi CUINAT), pour une durée de quatre ans
10. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 29 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 829 700,55 actions au 30 décembre 2022, s'établissait à 78 385 136,13 actions au 29 décembre 2023. A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 272 224 634,66 euros contre 1 973 654 114,32 euros au terme de l'exercice antérieur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice clos le 29 décembre 2023 présentent un solde négatif égal à -13 736 157,57 euros, décide, conformément aux dispositions statutaires, les répartitions et affectations suivantes :

- Pour les Actions « C » :
D'imputer au compte de capital le somme de -14 210 397,20 euros.

- Pour les Actions « I » :
D'imputer au compte de capital le somme de à 368 457,73 euros.

- Pour les Actions « Z » :
D'imputer au compte de capital le somme de à 105 781,90 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions C, I et Z ont été intégralement capitalisées lors de l'exercice précédent.

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values nettes s'élèvent à 60 519 863,82 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 29 décembre 2023, les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes s'élèvent à 60 519 863,82 euros et décident conformément aux dispositions statutaires :

- Pour les Actions « C »
D'affecter au compte de capital le somme de 53 375 223,76 euros.

- Pour les Actions « I »
D'affecter au compte de capital le somme de 5 188 268,52 euros.

- Pour les Actions « Z »
D'affecter au compte de capital le somme de 1 956 371,54 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions C, I, Z ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Vincent STRAUSS dans son mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2028.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Laurent DOBLER dans son mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2027.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Sébastien de FROUVILLE dans son mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2027.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler Monsieur Pierre LAMELIN dans son mandat d'Administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2027.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler COMGEST SA dans son mandat d'Administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2027.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler GENERALI VIE dans son mandat d'Administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2027.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

3. RAPPORT DE GESTION

Comgest Monde C a progressé de +21,8% en 2023 contre une hausse de +18,1% pour son indice de comparaison, le MSCI AC World. Les classes I et Z de Comgest Monde ont affiché une hausse respective de +23,0% et +22,9% sur l'exercice sous revue.

En 2023, les investisseurs attendaient (et attendent toujours) une récession, supposée être la conséquence de la forte hausse des taux d'intérêt imposée par les banques centrales en réponse à une inflation persistante, bien que sur la voie du ralentissement. Les banques centrales ont continué à réduire les liquidités et leurs discours restrictifs qui ont failli paralyser le système bancaire régional américain se sont atténués en décembre, amenant les marchés à penser que des baisses de taux seraient inévitables en 2024. Les marchés développés se sont redressés et l'euphorie des investisseurs s'est manifestée dans la plupart des classes d'actifs, y compris les plus risquées (par exemple, la dette à haut rendement en dollars et, osons le dire, la cryptomonnaie, symbole de l'argent « bon marché »). Les marchés émergents, en particulier la Chine, restent à la traîne alors que les indicateurs économiques se détériorent et que les politiques nationales semblent inefficaces (jeux, immobilier, lutte contre la corruption dans le secteur de la santé).

Plusieurs thèmes ont eu un impact sur les marchés et le portefeuille au cours de l'année. L'intelligence artificielle (IA), qui a contribué à faire grimper les « Sept Magnifiques » (un panier de valeurs technologiques du S&P 500), est encore une innovation balbutiante dont la commercialisation complète et les applications sont en cours de développement. Bien que le portefeuille n'ait pas été investi dans Nvidia, l'entreprise la plus directement bénéficiaire de l'IA, il a pu profiter de ses participations dans des sociétés telles qu'Amazon, Alphabet et Microsoft, y compris l'univers des semi-conducteurs — TSMC/ASML, et les acteurs de la transformation digitale comme Accenture.

Les effets de la pandémie de Covid-19 ont continué à se répercuter sur le marché, ce qui a accentué le déstockage dans les secteurs des articles de sport (Nike), des semi-conducteurs au sens large (Analog Devices, Shin-Etsu Chemical) et des bioprocédés de santé (Lonza, Mettler-Toledo). Toujours dans le secteur de la santé, Eli Lilly a enregistré l'une des meilleures performances, grâce à son positionnement concurrentiel et à ses innovations dans le domaine des maladies endocriniennes (diabète/obésité, sans parler de leurs comorbidités), qui sont en passe de devenir le plus grand marché de l'histoire de la pharmacologie (plus de 100 milliards de dollars) alors que l'efficacité des traitements a atteint des niveaux exceptionnellement élevés.

Le contexte international semble encore plus fragile qu'il y a un an. Les guerres au Moyen-Orient et en Europe de l'Est et les tensions commerciales qui perdurent (notamment autour des semi-conducteurs) entre les États-Unis et la Chine ont des répercussions globales sur les économies mondiales, qu'il s'agisse des prix de l'énergie, des perturbations des chaînes d'approvisionnement ou même de la déglobalisation.

Le portefeuille a surperformé son indice de comparaison au cours de l'année malgré sa sous-exposition aux Sept Magnifiques, ce qui, compte tenu de la concentration des contributeurs à la performance, n'est pas chose facile. Cette performance absolue s'explique en grande partie par les prévisions de croissance à deux chiffres des bénéfices pour les entreprises du portefeuille au cours des douze prochains mois, plutôt que par une augmentation des multiples de valorisation (par rapport à l'indice de comparaison). Ce résultat est très rassurant compte tenu de notre philosophie.

Eli Lilly, société pharmaceutique mondiale avec une franchise de premier plan dans le domaine de l'endocrinologie, a été l'un des principaux contributeurs à la performance du portefeuille. Selon le consensus, les revenus de son traitement contre le diabète (y compris les indications pour l'obésité et celles ajustées au risque de comorbidité en cours d'élaboration) devraient passer de 19 milliards de dollars pour l'année en cours à 47 milliards de dollars en 2029 (soit un taux de croissance annuel de 16%).

Microsoft, premier fournisseur de solutions logicielles complètes pour les entreprises, continue de bénéficier d'un développement de produits axé sur l'innovation et d'un pouvoir de fixation des prix, notamment dans le cadre de ses divisions « Entreprises » et « Cloud intelligent ». Grâce à son programme Copilot basé sur l'IA, à ses gains de parts de marché dans des applications telles que Dynamics CRM et Security Vault, ainsi qu'à la demande accrue pour son système de cloud computing « Azure », Microsoft a enregistré une forte croissance de ses bénéfices.

ASML, le leader mondial des équipements de lithographie pour semi-conducteurs, a généré une importante contribution à la performance grâce à son carnet de commandes bien rempli, à ses longs délais d'exécution et à ses engagements visibles auprès de ses clients à la pointe de la fabrication de semi-conducteurs. Nous avons été confortés par la réaffirmation de la direction des objectifs pour 2025 et 2030, malgré les inquiétudes à court terme liées à la fin du cycle des semi-conducteurs.

Lonza, le plus important sous-traitant pharmaceutique (CDMO), a pesé sur la performance en raison de plusieurs facteurs : tout d'abord, un changement de directeur général moins de trois ans après son arrivée ; ensuite, un trou d'air dans la croissance de son chiffre d'affaires dû à l'arrêt des revenus tirés des vaccins contre le Covid-19, qui s'est avéré plus important que prévu ; enfin, une révision à la baisse des attentes en matière d'expansion des marges en raison d'une montée en puissance plus longue. Johnson & Johnson, entreprise pharmaceutique américaine, a pénalisé la performance du portefeuille en dépit d'une bonne exécution opérationnelle. Certains facteurs secondaires ont prévalu sur le risque global, à savoir la poursuite du litige sur le talc, la menace de l'impact probable de la loi sur la réduction de l'inflation sur les prix des médicaments, la cannibalisation des revenus par les nouveaux traitements endocriniens efficaces contre le diabète et l'obésité de ses concurrents, et les difficultés liées à la campagne anticorruption menée par la Chine. La valorisation actuelle compte tenu de la croissance à un chiffre visible (sans tenir compte de la relation liée au rachat d'actions et des dividendes) est attrayante dans cette conjoncture.

Inner Mongolia Yili, premier producteur laitier chinois, a été relativement peu performant en 2023 à l'instar du reste du marché. Si la croissance a été décevante (baisse de la consommation, moindre premiumisation, comparaisons plus difficiles dans les segments à forte croissance tels que le yaourt), nous sommes optimistes quant à la récente reprise du segment du lait liquide.

Accenture, Zoetis et Mettler-Toledo figurent parmi les entreprises ajoutées au portefeuille cette année, tandis qu'Align Technology, Church & Dwight et Daikin Industries ont été vendues. Nous nous sommes nettement renforcés sur Lonza et Adyen (en profitant de leurs faibles valorisations) ainsi que sur ASML, Microsoft, S&P Global et Experian (en renforçant ainsi notre conviction à long terme). Parmi les titres sur lesquels nous nous sommes fortement allégés, citons Eli Lilly (pour opérer une prise de bénéfices suite à sa performance exceptionnelle), Alphabet (en raison de craintes liées au cycle publicitaire), Tencent (qui a vu son titre remonter fortement au premier trimestre), Hoya, Amazon, Verisk et Intuit (pour des raisons de valorisation).

Les actions des marchés développés – en particulier aux Etats-Unis – nous semblent trop chères si l'on considère le rendement des bénéfices par rapport au taux sans risque. A l'inverse, les actions des marchés émergents, notamment en Chine, restent attrayantes bien qu'elles soient peu achetées en raison de l'incertitude socio-économique et politique. Il ne s'agit pas de dire que les marchés émergents représentent un meilleur investissement relatif, mais plutôt d'observer que le marché dans son ensemble a encore du mal à intégrer dans ses valorisations une prime de risque appropriée.

Ces dernières années ont été marquées par une volatilité accrue des marchés, due à un mélange d'incertitudes concernant la conjoncture économique et la politique monétaire. Ceci a engendré des variations de valorisation pour de nombreuses entreprises du portefeuille, des plus hauts de 2021 aux plus bas de 2022, avec une remontée partielle en 2023. Notre philosophie reste inchangée, nous continuons à rechercher les meilleures opportunités au sein d'un univers de titres de qualité et de croissance. Le portefeuille est investi dans des sociétés qui disposent d'un bilan solide et d'une croissance visible à deux chiffres des bénéfices sur le long terme.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CHURCH DWIGHT INC	452 001,13	45 795 396,39
DAIKIN INDUSTRIES	6 260 880,82	32 753 974,57
ELI LILLY & CO		33 985 372,09
ALIGN TECHNOLOGY INC		33 005 830,59
ACCENTURE PLC - CL A	30 349 035,10	960 015,43
ZOETIS INC	29 317 001,52	950 235,42
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	25 830 545,69	427 314,48
MICROSOFT CORP	18 032 889,18	7 406 861,08
ADYEN NV	18 231 325,25	5 813 160,51
ALPHABET- A	972 289,84	21 572 144,58

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 49 644 042,41€ d'OPCVM gérés par les entités du groupe Comgest SA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

COMGEST MONDE prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com

INFORMATIONS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement d'une partie de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2022/2023 (du 01/10/2022 au 30/09/2023) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	8 800 702	124
Rémunérations variables	8 275 524	124
Rémunération globale	17 076 226	124

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2022/2023 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	3 048 884	32
Rémunérations variables	4 199 921	32
Rémunération globale	7 248 805	32

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2022/2023 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 189 352	21
Rémunérations variables	2 641 026	21
Rémunération globale	4 830 378	21

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.

17, square Edouard VII 75009 Paris

Tél. : 01 44 94 19 00

e-mail : info@comgest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SICAV COMGEST MONDE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST MONDE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COMGEST MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

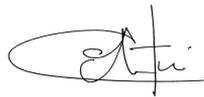
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

TALENZ FIDORG AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé électroniquement le 12/03/2024 par
Christophe Chareton



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST MONDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris,

TALENZ FIDORG AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé électroniquement le 12/03/2024 par
Christophe Chareton



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/12/2023 en EUR

ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 236 081 225,49	1 911 977 159,61
Actions et valeurs assimilées	2 186 437 183,08	1 873 205 862,16
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 186 437 183,08	1 873 205 862,16
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	49 644 042,41	38 771 297,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	49 644 042,41	38 771 297,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	5 583 244,71	2 365 323,14
Opérations de change à terme de devises		
Autres	5 583 244,71	2 365 323,14
COMPTES FINANCIERS	44 321 140,22	70 602 446,46
Liquidités	44 321 140,22	70 602 446,46
TOTAL DE L'ACTIF	2 285 985 610,42	1 984 944 929,21

PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 225 440 928,41	1 871 283 699,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	60 519 863,82	120 867 666,68
Résultat de l'exercice (a,b)	-13 736 157,57	-18 497 252,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 272 224 634,66	1 973 654 114,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	13 760 975,76	11 290 814,89
Opérations de change à terme de devises		
Autres	13 760 975,76	11 290 814,89
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 285 985 610,42	1 984 944 929,21

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 092 611,25	89 255,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	24 481 580,39	20 950 105,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	25 574 191,64	21 039 360,87
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		117 661,22
Autres charges financières		
TOTAL (2)		117 661,22
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 574 191,64	20 921 699,65
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	39 610 939,07	39 463 505,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-14 036 747,43	-18 541 806,33
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	300 589,86	44 554,09
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-13 736 157,57	-18 497 252,24

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290939 - Action COMGEST MONDE Z : Taux de frais maximum de 1,05%.

FR0011007251 - Action COMGEST MONDE I : Taux de frais maximum de 1,00%.

FR0000284689 - Action COMGEST MONDE C : Taux de frais maximum de 2,00%.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COMGEST MONDE C	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST MONDE I	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST MONDE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 973 654 114,32	2 555 011 594,48
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	331 098 227,26	304 622 454,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-453 948 463,79	-378 842 723,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	91 043 949,13	126 996 930,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 274 517,05	-31 030 502,59
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		-57,75
Différences de change	-40 258 498,67	55 682 581,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	410 946 570,89	-640 244 355,99
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	532 036 636,76	121 090 065,87
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-121 090 065,87	-761 334 421,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-14 036 747,43	-18 541 806,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 272 224 634,66	1 973 654 114,32

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							44 321 140,22	1,95
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	44 321 140,22	1,95								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 194 157 018,55	52,55	161 150 375,75	7,09	151 190 116,25	6,65	288 750 209,63	12,71
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	49 644 042,41	2,18						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 404 850,92	0,06						
Comptes financiers	1 343,33						795 355,52	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 178 393,79
	Coupons et dividendes en espèces	1 404 850,92
TOTAL DES CRÉANCES		5 583 244,71
DETTES		
	Rachats à payer	3 785 111,13
	Frais de gestion fixe	9 975 864,63
TOTAL DES DETTES		13 760 975,76
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 177 731,05

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action COMGEST MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	5 569 794,0057	252 808 488,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 758 013,6987	-336 146 987,56
Solde net des souscriptions/rachats	-1 188 219,6930	-83 338 498,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	69 923 459,1855	
Action COMGEST MONDE I		
Actions souscrites durant l'exercice	405 780,8832	68 648 279,64
Actions rachetées durant l'exercice	-2 662 739,8451	-96 765 642,68
Solde net des souscriptions/rachats	-2 256 958,9619	-28 117 363,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 032 817,3878	
Action COMGEST MONDE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	235 046,2434	9 641 458,93
Actions rachetées durant l'exercice	-280 313,7103	-21 035 833,55
Solde net des souscriptions/rachats	-45 267,4669	-11 394 374,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 428 859,5564	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action COMGEST MONDE C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST MONDE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST MONDE Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action COMGEST MONDE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	36 756 745,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,96
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST MONDE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 119 882,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST MONDE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	734 311,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			49 644 042,41
	IE00B44DJL65	COMGEST GROWTH AMERICA USD I ACC	46 555 533,80
	IE00B6T31531	COMGEST GROWTH PLC COMGEST GROWTH EAFE	3 088 508,61
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			49 644 042,41

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-13 736 157,57	-18 497 252,24
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-13 736 157,57	-18 497 252,24

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-14 210 397,20	-18 425 149,72
Total	-14 210 397,20	-18 425 149,72

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	368 457,73	-25 048,61
Total	368 457,73	-25 048,61

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	105 781,90	-47 053,91
Total	105 781,90	-47 053,91

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	60 519 863,82	120 867 666,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	60 519 863,82	120 867 666,68

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	53 375 223,76	105 467 701,84
Total	53 375 223,76	105 467 701,84

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 188 268,52	11 123 394,60
Total	5 188 268,52	11 123 394,60

	29/12/2023	30/12/2022
Action COMGEST MONDE Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 956 371,54	4 276 570,24
Total	1 956 371,54	4 276 570,24

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	1 424 003 241,76	2 123 150 313,06	2 555 011 594,48	1 973 654 114,32	2 272 224 634,66
Action COMGEST MONDE C en EUR					
Actif net	1 088 468 465,28	1 714 208 654,19	2 175 886 276,26	1 720 619 329,87	2 003 379 580,82
Nombre de titres	478 651,4371	675 641,3485	739 437,2807	731 703,3522	69 923 459,1855
Valeur liquidative unitaire	2 274,03	2 537,15	2 942,62	2 351,52	28,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	77,64	64,43	78,37	144,13	0,76
Capitalisation unitaire sur résultat	-11,76	-18,55	-31,26	-25,18	-0,20
Action COMGEST MONDE I en EUR					
Actif net	228 325 632,16	257 941 426,77	264 081 497,13	182 785 615,40	195 235 332,70
Nombre de titres	92 440,6440	92 689,1844	81 021,0008	69 491,9158	6 032 817,3878
Valeur liquidative unitaire	2 469,97	2 782,86	3 259,42	2 630,31	32,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	83,95	70,21	86,26	160,06	0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	9,57	4,34	-4,86	-0,36	0,06
Action COMGEST MONDE Z en EUR					
Actif net	107 209 144,32	151 000 232,10	115 043 821,09	70 249 169,05	73 609 721,14
Nombre de titres	46 258,3310	57 855,4040	37 652,9845	28 505,2832	2 428 859,5564
Valeur liquidative unitaire	2 317,61	2 609,95	3 055,37	2 464,42	30,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	78,79	65,87	80,88	150,02	0,80
Capitalisation unitaire sur résultat	7,92	2,94	-5,97	-1,65	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CHINE				
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	16 141 880	55 115 297,92	2,43
NETEASE INC	HKD	2 674 675	43 597 287,77	1,91
TOTAL CHINE			98 712 585,69	4,34
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	447 704	56 615 010,87	2,49
AMAZON.COM INC	USD	346 924	47 717 949,18	2,10
ANALOG DEVICES INC	USD	345 291	62 065 795,46	2,73
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	85 102	50 852 422,18	2,24
ELI LILLY & CO	USD	269 752	142 347 201,23	6,27
INTUIT INC	USD	163 296	92 395 689,93	4,07
JOHNSON & JOHNSON	USD	564 865	80 149 314,35	3,53
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	23 241	25 519 760,43	1,12
MICROSOFT CORP	USD	470 953	160 319 708,61	7,06
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	397 970	39 114 292,22	1,72
SP GLOBAL	USD	170 797	68 111 614,03	2,99
VERISK ANALYTICS A	USD	259 084	56 022 092,28	2,46
VISA INC CLASS A	USD	276 623	65 196 033,18	2,87
ZOETIS INC	USD	183 403	32 768 976,70	1,44
TOTAL ETATS-UNIS			979 195 860,65	43,09
FRANCE				
ESSILORLUXOTTICA	EUR	426 923	77 529 216,80	3,42
L'OREAL	EUR	153 491	69 170 719,15	3,05
L'OREAL SA-PF	EUR	37 971	17 111 631,15	0,75
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	103 885	76 210 036,00	3,35
TOTAL FRANCE			240 021 603,10	10,57
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	4 835 933	38 151 492,99	1,68
TOTAL HONG-KONG			38 151 492,99	1,68
ILES CAIMANS				
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	747 013	25 426 544,57	1,12
TOTAL ILES CAIMANS			25 426 544,57	1,12
INDE				
HDFC BANK LTD	INR	2 682 827	49 885 985,46	2,19
TOTAL INDE			49 885 985,46	2,19
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	100 473	31 916 879,04	1,40
EXPERIAN PLC	GBP	2 072 294	76 573 600,92	3,37
TOTAL IRLANDE			108 490 479,96	4,77
JAPON				
HOYA PENTAX	JPY	390 600	44 205 792,52	1,95
KEYENCE CORP	JPY	67 100	26 765 279,54	1,18
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	1 207 900	46 250 199,14	2,03
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	1 156 200	43 929 104,55	1,93
TOTAL JAPON			161 150 375,75	7,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	34 801	40 598 846,60	1,79
ASML HOLDING NV	EUR	162 196	110 569 013,20	4,87
TOTAL PAYS-BAS			151 167 859,80	6,66
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	266 184	98 967 483,49	4,36
TOTAL ROYAUME-UNI			98 967 483,49	4,36
SUISSE				
ALCON INC	CHF	1 025 992	72 438 544,56	3,18
LONZA GROUP NOM.	CHF	78 265	29 775 551,79	1,31
SIKA AG-REG	CHF	166 361	48 976 019,90	2,16
TOTAL SUISSE			151 190 116,25	6,65
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	893 033	84 076 795,37	3,70
TOTAL TAIWAN			84 076 795,37	3,70
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 186 437 183,08	96,22
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 186 437 183,08	96,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
COMGEST GROWTH AMERICA USD I ACC	USD	995 693,522	46 555 533,80	2,05
COMGEST GROWTH PLC COMGEST GROWTH EAFE	USD	133 898	3 088 508,61	0,14
TOTAL IRLANDE			49 644 042,41	2,19
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			49 644 042,41	2,19
TOTAL Organismes de placement collectif			49 644 042,41	2,19
Créances			5 583 244,71	0,25
Dettes			-13 760 975,76	-0,61
Comptes financiers			44 321 140,22	1,95
Actif net			2 272 224 634,66	100,00

Action COMGEST MONDE Z	EUR	2 428 859,5564	30,30
Action COMGEST MONDE C	EUR	69 923 459,1855	28,65
Action COMGEST MONDE I	EUR	6 032 817,3878	32,36

7. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE I

COMGEST S.A.

FR0011007251

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 21 septembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2014/91/UE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 090 EUR	3 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,1 %	-20,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 070 EUR	8 590 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,3 %	-3,0 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 330 EUR	18 560 EUR
	Rendement annuel moyen	13,3 %	13,2 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 070 EUR	20 850 EUR
	Rendement annuel moyen	40,7 %	15,8 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Janvier 2023.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2014 et Janvier 2019.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2013 et Janvier 2018.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 ans	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	126 EUR	1 202 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	1,3 %	1,4 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14.6% avant déduction des coûts et de 13.2% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	118 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE Z

COMGEST S.A.

FR0013290939

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 21 septembre 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2014/91/UE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 090 EUR	3 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-69,1 %	-20,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 900 EUR	9 200 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,0 %	-1,6 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 060 EUR	17 900 EUR
	Rendement annuel moyen	10,6 %	12,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 790 EUR	20 310 EUR
	Rendement annuel moyen	37,9 %	15,2 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2021 et Août 2023 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Novembre 2014 et Novembre 2019 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	329 EUR	1 406 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,3 %	1,9 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14.3% avant déduction des coûts et de 12.3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.23% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	121 EUR
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 5 ans.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 5 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	Comgest Monde	Identifiant d'entité juridique :	9695004GIV3G3I838F18	
<p>Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p>	Caractéristiques environnementales et/ou sociales				
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
	●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non			
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 38,57% d'investissements durables	
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<p>La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?				
<p>Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>Les caractéristiques environnementales ou sociales de la SICAV ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive la Société de gestion a effectué une Analyse ESG du marché pour identifier et exclure les sociétés présentant les critères ESG les plus faibles de l'univers investissable. Cela s'est traduit par une réduction de l'univers investissable d'au moins de 20 %. Cette analyse ESG a été appliquée à au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille.</p> <p>De plus, tout au long de la période de référence, la Société de gestion a également appliqué une politique d'exclusion afin d'exclure tout investissement dans : (i) les entreprises présentant des caractéristiques sociales négatives, notamment les entreprises qui (a) fabriquent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des armes biologiques/chimiques, de l'uranium appauvri, des armes nucléaires, du phosphore blanc, des fragments non détectables et des lasers aveuglants (> 0 % du chiffre d'affaires), (b) fabriquent et/ou distribuent des armes conventionnelles (>10 % du chiffre d'affaires), (c) sont impliquées dans la fabrication et/ou la</p>				

distribution directes de tabac (> 5 % du chiffre d'affaires), et (d) commettent de graves violations du Pacte mondial des Nations unies et ne présentent aucune perspective d'amélioration ; et (ii) les entreprises présentant des caractéristiques environnementales négatives, notamment les exploitants de mines de charbon thermique (>0 % du chiffre d'affaires) et les producteurs d'électricité dont le bouquet énergétique comprenant du charbon dépasse des seuils relatifs ou absolus définis (et dont la production ou le chiffre d'affaires basé sur le charbon était égal ou supérieur à 20 % ou les producteurs d'électricité dont la capacité existante basée sur le charbon était égale ou supérieure à 5 GW), sans stratégie de sortie du charbon.

Concernant les investissements durables, vous trouverez ci-dessous la liste des objectifs environnementaux (énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 202/852) et la liste des objectifs sociaux auxquels ont contribué les investissements durables de la SICAV :

1. Objectifs environnementaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :

- (i) l'atténuation du changement climatique, et
- (ii) la transition vers une économie circulaire.

2. Objectifs sociaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur),
- (ii) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux, et
- (iii) une communauté inclusive et durable.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité**

A fin décembre 2023, la SICAV a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, y compris :

- (i) au moins 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % des notes attribuées aux sociétés analysées par la Société de gestion;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues ; et
- (iii) 38,57% des actifs sont considérés, de l'avis de la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

	<p>La performance des indicateurs de durabilité concernant les points (i) et (ii) a été similaire à celle du rapport de la période précédente se clôturant à fin décembre 2022, avec une même application des politiques d'exclusion et de l'Analyse ESG.</p> <p>La proportion d'investissements durables sur la période a légèrement baissé (38,57%) par rapport à la période précédente (39,36%).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?
<p>Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.</p>	<p>La SICAV a investi 38,57% de ces actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux ou sociaux listés ci-dessus.</p> <p>Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables</p> <p>La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse exclusive.</p> <p>Pour les objectifs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 16)¹. <p>Pour les objectifs environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités économiques éligibles à la taxinomie. - au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités économiques potentiellement² alignées sur la taxinomie.
	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisées n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social? <p>Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») et, dans la mesure du possible, des indicateurs facultatifs pertinents mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué SFDR (UE 2022/1288). Elle a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</p>

¹ ODD 2 – Éliminer la faim, ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables, ODD 12 – Consommation et production responsables et ODD 16 – Paix, Justice et Institutions solides.

² Cette évaluation est basée sur des estimations et ne s'appuie pas sur les données communiquées par l'entreprise.

	<p>--- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</p>
	<p>Les 14 principaux indicateurs d'incidence négative obligatoires ont été examinés par la Société de gestion dans le cadre de son évaluation des investissements durables. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est également appuyée sur une évaluation qualitative en utilisant des informations provenant directement de l'entreprise ou de ses propres recherches lorsque des données quantitatives n'étaient pas disponibles.</p> <p>Pour les investissements durables appartenant à des secteurs considérés comme matériels, la Société de gestion a également évalué certains indicateurs facultatifs pertinents afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.</p>
	<p>--- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :</p>
	<p>Pour s'assurer que les investissements durables étaient en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (les "Principes directeurs"), la Société de gestion a examiné et a évalué les résultats obtenus de la revue des PAIs 10 (Violations des Principes directeurs) et 11 (Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des Principes directeurs) afin de s'assurer que les investissements durables de la SICAV n'avaient pas violés les Principes directeurs des Nations Unies au cours de la période de référence et qu'ils avaient mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs. En l'absence de données, les équipes d'investissement ont procédé à leur propre évaluation qualitative en examinant des informations supplémentaires, notamment les politiques et procédures des sociétés concernées, les controverses signalées par des fournisseurs tiers, l'adhésion des sociétés concernées au Pacte mondial des Nations Unies ou les rapports des ONG.</p>
	<p>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p>
	<p>Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?</p>
	<p>La SICAV a pris en compte les principaux impacts négatifs ("PAI") sur les facteurs de durabilité en évaluant et en surveillant les 14 indicateurs obligatoires des principaux impacts négatifs (PAIs) mentionnés à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de l'entreprise ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné pour évaluer les 14 principaux impacts négatifs obligatoires.</p> <p>L'équipe d'investissement a examiné et a pris en considération les 14 indicateurs obligatoires du PAI. Les analystes ESG et les analystes d'entreprise ont mené des activités d'engagement auprès des entreprises en portefeuille afin de les encourager à améliorer la divulgation</p>

d'information sur le climat et afin qu'elles établissent une feuille de route fiable pour les objectifs « net zéro ». En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions et dont les émissions sont donc inhérentes à leurs activités. L'équipe d'investissement continuera à suivre leurs progrès.

En ce qui concerne la biodiversité et l'eau, la couverture des données et la divulgation d'information des entreprises restent faibles. La Société de gestion est en train de déployer une méthodologie pour mieux évaluer l'impact des entreprises en portefeuille sur la biodiversité, ce qui l'aidera à mieux définir les mesures d'atténuation à mettre en œuvre. Pour le PAI 9, la Société de gestion a mené des activités d'engagements avec certains principaux contributeurs, soit directement, soit par le biais d'engagement collaboratif.

Aucune des entreprises en portefeuille n'enfreint les Principes directeurs, et elles ont mis en place des processus et des mécanismes afin de se conformer à ces Principes directeurs.

La Société de gestion concentrera ses activités d'engagement sur les thèmes de l'écart de rémunération entre hommes et femmes et la mixité au sein des organes de gouvernance.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Microsoft Corporation	Technologie	6,32%	Etats-Unis
Eli Lilly and Company	Pharma/Santé	6,11%	Etats-Unis
ASML Holding NV	Technologie	4,30%	Pays-Bas
Johnson & Johnson	Pharma/Santé	3,98%	Etats-Unis
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Conso. Cyclique	3,98%	France
EssilorLuxottica SA	Pharma/Santé	3,79%	France
Linde plc	Produits De Base	3,71%	Royaume-Uni
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologie	3,65%	Taiwan
Intuit Inc.	Technologie	3,64%	Etats-Unis
L'Oreal S.A.	Conso. Non Cyclique	3,07%	France
Alcon AG	Pharma/Santé	2,96%	Suisse
Visa Inc. Class A	Technologie	2,84%	Etats-Unis
Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd. Class A	Conso. Non Cyclique	2,84%	Chine

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de la période couverte par le rapport périodique, et sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de cette période.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :





Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements durables à fin décembre représentait 38,57% et incluait 25,57% d'investissement durable ayant un objectif environnemental et 13,00% d'investissement durable ayant un objectif social. Veuillez-vous ci-dessous la ventilation pour chacun des objectifs environnementaux et sociaux.

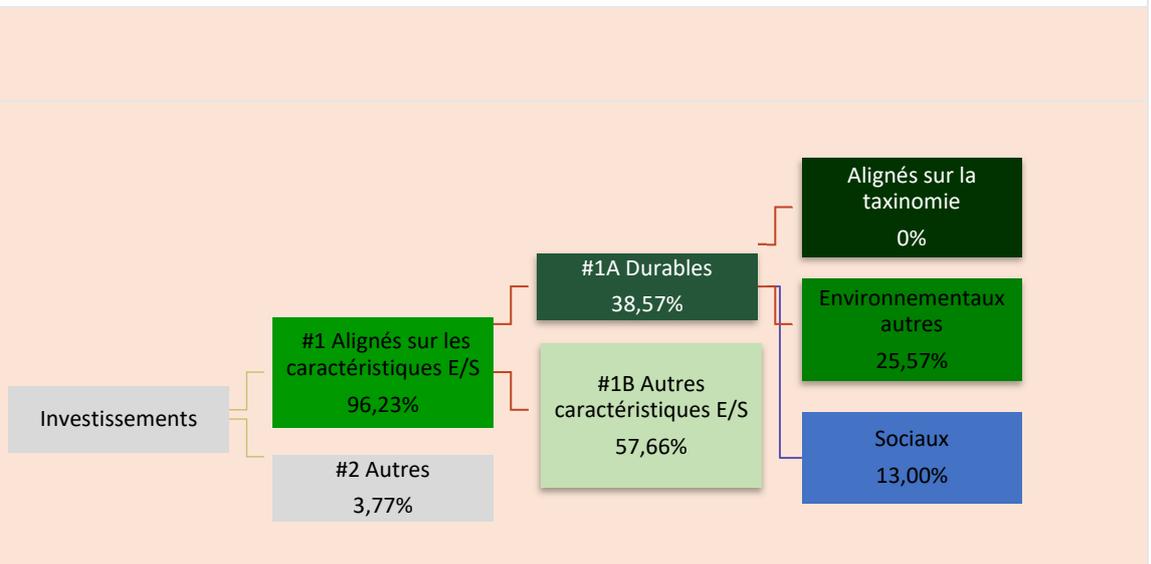
Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852	
Objectifs environnementaux	% d'actifs
L'atténuation du changement climatique	17,00%
L'atténuation du changement climatique & la transition vers une économie circulaire	8,57%

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés ci-dessus	
Objectifs sociaux	% d'actifs
La mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur)	6,10%
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	3,53%
Une communauté inclusive et durable	3,37%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2023, 96,23 % des actifs de la SICAV étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues et étaient utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par la SICAV. Cela incluait 38,57% d'investissements durables. 3,77 % des actifs (les investissements restants) de la SICAV n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Répartition par secteur

Secteur	% d'actifs
Technologie	25,00%
Pharma/Santé	22,21%
Services Financiers	11,53%
Conso. Non Cyclique	8,46%
Produits de base	8,44%
Industrie	7,87%
Conso. Cyclique	7,18%
Services de communication	5,53%
Divers – Fonds	2,18%
Liquidités	1,59%

Données à fin décembre 2023. En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Répartition par sous-industrie

Sous-industrie	% d'actifs
Produits Pharmaceutiques	11,23%
Fournitures Médicales	8,55%
Logiciels Système	7,06%
Semi-conducteurs	6,43%
Services de Recherche et Conseil	5,84%
Matériaux et équipements semi-conducteurs	4,87%
Services de traitement des transactions et paiements	4,66%
Gaz Industriels	4,36%
Produits Chimiques Spécialisés	4,09%
Logiciels d'Application	4,07%
Produits de soins Personnels	3,80%
Médias et Services	3,61%
Vêtements, accessoires et produits de luxe	3,35%
Bourses et Données financières	3,00%
Outils et Services appliqués aux Sciences biologiques	2,43%
Aliments et Viandes Conditionnés	2,43%

Biens de consommation de base Marchandises Commerce de Détail	2,24%
Banques aux Activités diversifiées	2,20%
Fonds	2,18%
Broadline Retail	2,10%
Ressources Humaines et services de l'emploi	2,04%
Logiciels de divertissement à domicile	1,92%
Chaussures	1,72%
Assurances Vie et Assurances Maladie	1,68%
Liquidités	1,59%
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	1,40%
Équipements et Instruments Électroniques	1,18%

Données à fin décembre 2023. En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Le pourcentage d'investissements de la SICAV alignés sur la Taxinomie de l'UE est de 0 % de l'actif net de la SICAV.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE³ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

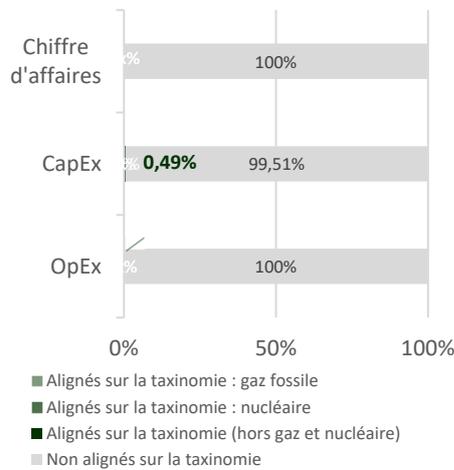
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

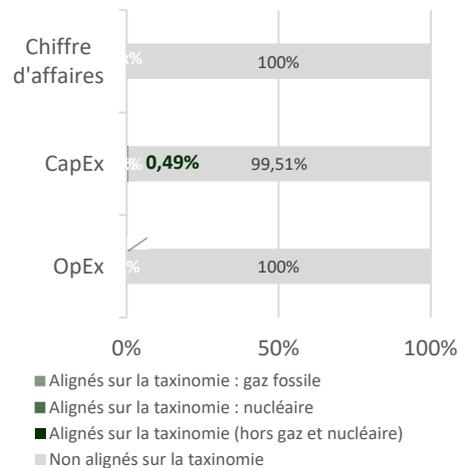
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage d'investissements dans des activités habilitantes ou transitoires est de 0 % de l'actif net de la SICAV.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 25,57% de l'actif net à fin décembre. La Société de gestion a évalué l'éligibilité à la taxinomie et l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental et estime que ces sociétés font preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie et contribuent aux objectifs environnementaux identifiés.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 13,00% de l'actif net à fin décembre 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2023 la SICAV détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme. La SICAV était également investie dans d'autres fonds à des fins de diversification.

Les fonds détenus en portefeuille sont gérés par les sociétés du groupe. Ils appliquent la politique d'investissement de la Société de gestion y compris ses politiques d'exclusion.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Plusieurs actions ont été menées afin d'atteindre les caractéristiques E/S au cours de la période de référence.

Activités d'engagement :

Entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, 17 activités d'engagement ont été menées avec 11 entreprises présentes dans le portefeuille, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG. 23,5% de l'activité d'engagement concerne des problématiques environnementales, 5,9% des problématiques sociales et 70,6% des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote :

La Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des entreprises détenues en portefeuille conformément à des valeurs de bonne gouvernance et à des principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Au cours de la période de référence, la Société de gestion a voté à l'ensemble des assemblées générales tenues par les sociétés détenues en portefeuille.

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	74,9 %
Votes « Contre »	22,3%
Abstention ou Refus de voter	0,6 %
Autres ⁴	2,1%
Votes en accord avec la direction	74,4 %
Votes contre la direction	25,6 %

⁴ Vote en réponse aux options de vote sur la fréquence

Loi Energie Climat (LEC)

ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE CLIMAT (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2023¹ de l'article 29 de la Loi Energie Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.